

CONFÉRENCE-SÉMINAIRE DU PROFESSEUR NAOKI KANAMAYA

le 2 septembre 2015 14h00-15h00

ENS Rennes, Salle du conseil

Professeur à l'École de droit de l'Université Keio, Tokyo, la « Harvard » de l'Asie, le professeur Kanamaya est une personnalité du "monde" du droit. Il est à l'origine des PECL, une harmonisation du droit des contrats de l'ensemble des pays d'Asie. Sa présentation (30 minutes) sera en réalité l'occasion de lui poser des questions (30 minutes) sur les différences entre le modèle juridique français et japonais, sur la construction de l'Europe et de l'Asie, et donc sur la diversité de droits, d'économie et de culture qui vont se partager le monde de demain.



Pour Naoki Kanayama, en effet, il n'y a pas de "modèle" européen ou asiatique du droit, comme il n'y a pas une "âme" européenne ou japonaise. Il y a des processus de "civilisation" notamment par emprunts et transferts. Professeur de droit civil, il pense que le droit rend "civil" et civilise.

CONTACT

[Jean-Baptiste Lenhof](#)

Mise à jour le 11 mars 2016

À LIRE AUSSI





Colloque UbiDEM : "Crise environnementale et marchés financiers : la singularité européenne"



Les Rendez-vous d'Europe 2020



Concours de plaidoires de l'ENS Rennes